

Il est impossible de croire que ces erreurs énormes que je viens de constater n'ont pas été intentionnelles et calculées de façon à capter la confiance de cette Chambre et à leurrer le peuple.

A ce propos, M. Leroy-Beaulieu donne aux gouvernements une leçon dont on pourrait avec avantage tirer parti ici. " Le principe qui domine, dit-il, en matière d'évaluation des dépenses et des recettes d'un Etat, c'est que la sincérité la plus complète doit présider aux prévisions. Il y a souvent des erreurs intentionnelles en sens contraire. Dans certains pays peu prospères, on met dans le budget un chiffre de dépenses inférieur à ce que l'on sait devoir être la réalité et un chiffre de recettes supérieur. C'était le vieux jeu des Etats obérés et emprunteurs, la Turquie et l'Egypte sous le gouvernement du Khédive Ismaïl. On pensait ainsi séduire les capitalistes. On ne trompait guère personne. Il serait superflu de s'étendre sur les vices de cette méthode et les résultats qu'elle amène: elle conduit en général à la banqueroute. "

En effet, voyez donc le mouvement de la dépense publique en cette province depuis trois années. Voici un tableau basé sur les chiffres de l'honorable trésorier lui-même!

Les dépenses ordinaires, avant le gouvernement actuel, avaient été de \$3,032,607.25 en 1886.

Depuis, quel essor n'ont elles pas pris!

1887-88	\$ 3,365,032 36
1888-89	3,543,618 64
1889-90	3,881,672 95
1890-91	3,995,534 75

L'estimation de la dépense pour ce dernier exercice demande un mot d'explication. Le trésorier estime les dépenses spéciales pour 1890-91 à \$912,183. Je retranche \$629,007 de dépenses réellement spéciales,—palais législatif, cour de Québec, cour et prison de Montréal,—et je trouve pour cette année un budget de dépenses réellement ordinaires de \$3,995,534.75. L'augmentation des dépenses ordinaires de ces quatre derniers exercices constitue une augmentation totale des frais d'administration de \$2,785,860; plus exactement, en tenant quelque compte des fausses dépenses spéciales, plus de \$3,000,000, qui seraient dans notre caisse si le gouvernement avait tenu ses promesses à la Chambre et respecté ses engagements vis-à-vis le corps électoral.

Avec un budget sans contrôle, voyez encore, M. l'Orateur, quel a été le mouvement de notre dette publique en moins de quatre ans.